

*D*irection des *A*ffaires *c*ulturelles

Archives *m*unicipales et *D*ocumentation

Conseil municipal

Election du maire suite à la démission de Charles Tillon

3 février 1953

Sommaire

Conseil municipal, séance du 3 février mai 1953 : élection du maire

p. 3-7

Conseil municipal, séance du 3 février mai 1953 : élection du maire (registre des délibérations 1D58 p. 19-23)

19
M

Conseil Municipal

Convocation

Le vingt neuf janvier mil neuf cent cinquante trois, une convocation a été adressée à chaque membre du conseil municipal qui se réunira en séance officielle à la mairie, le mardi trois février mil neuf cent cinquante trois, à vingt heures trente minutes, salle du conseil.

Ordre du jour

- 1^o - appel nominal,
- 2^o - Désignation d'un secrétaire,
- 3^o - Lecture et approbation du procès verbal de la précédente séance,
- 4^o - Election du maire,
- 5^o - Election d'un adjoint.

Procès-Verbal
de la séance du 3 Février 1953.

Le trois février mil neuf cent cinquante trois, le conseil municipal d'Aubervilliers s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Emile Dubois, premier adjoint.

Présents: M. Dufour Raymond, M^{mes} La Haut Marguerite, Recol Germaine, M^l. Michon Jules, Locheux François, adjoints; M. Guimel Robert, M^{me} Feraud Marguerite, M^l. Lacomme Armand, Dubois Georges, Pieyre Jacques, Anau Louis, Bélaugi René, Alvergnat Jules, Werner Léon, Lehmet Emile, Froger Gaston, Gambier Fernand, Choraval Pierre, Bourgain Albert, Lamy André, Maugni André, Lacombe Victor, Gros Robert, Champion Lucien, Gobillot Léon, Robert François, Lareux François, Bazau Marcel, Sarro Edmond, Conseillers municipaux.

Excusés: M^l. Labois Raymond, Curieu Auguste, conseillers municipaux.

Absents: M^l. Funck Edouard, Thomasset Maurice, M^{me} Auger Clotilde, conseillers municipaux.

1^o Appel nominal

2^o Désignation d'un secrétaire

M^l. le Président. Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884. Je prie le conseil de vouloir bien désigner un secrétaire.

M^l. le Président ayant ouvert la séance, il a été

3 FEV 1953

proceedi à la désignation d'un secrétaire.

M. LAGAU ayant réuni la majorité des suffrages, est désigné pour remplir les fonctions qu'il accepte

19. - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance

M. le Président. - Je soumetts au conseil, pour approbation, le procès-verbal de la séance, qui a tenue le 26 Janvier 1953 et qui comportait les affaires suivantes :

- Médaille et Honneur départementale et communale - attribution à divers agents communaux,
- Autorisation et encaisses - Pompes funèbres générales - Inhumations de victimes civiles et militaires,
- Frais et honoraires dus à M. Saintville, Notaire
- Budget supplémentaire 1952. Désaffectation de crédits
- Budget supplémentaire 1952. Modifications apportées au Budget supplémentaire 1952 (1)
- Vote d'une imposition complémentaire (2)
- Vote d'un emprunt d'équilibre de 12.692.605 frs (3)
- Assurance de véhicules municipaux. approbation de l'avenant n° 11,
- Voeu concernant l'organisation d'épreuves cyclistes,
- Remboursement de frais de cours à M^{lle} Barreau,
- Abonnement à "Auto. Journal",
- Accident du travail. Remboursement des dommages.
- Autorisation et encaisses,
- Vente d'huile usagée. Autorisation d'encaisses,
- Subvention complémentaire au Bureau de Bienfaisance pour 1952,
- Révision des listes des électeurs au conseil de Bud'homme.
- Désignation des Délégués, (4)
- Révision des listes des électeurs à la chambre des Métiers de la Seine - Désignation des Délégués pour 1953 (2)
- Révision de la liste des électeurs du Tribunal et de la chambre de Commerce. Désignation des Délégués pour 1953 (1)
- Contrat avec la société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (1952/1954),
- Installation d'une signalisation lumineuse au carrefour des H. Chemins. Avenant au marché passé avec la Société V. R.,
- Désignation d'un second délégué au Comité du Syndicat des Communes de la Seine pour le personnel,
- Subvention à diverses sociétés,
- Autorisation d'encaisses - A compte versé par la Société

1.3 FEV 1953

21

- M
- d'habitations Aubervilliers - La Courneuve,
 - achat de bordures de trottoirs - Revalorisation du marché Paul
Lugene,
 - Remplacement des conduites d'eau rue des Jardiniers - Avenue
Victor Hugo,
 - Réserve de terrain au plan d'aménagement communal,
 - Expropriation de terrain lieudit "Les Pieds d'os" - Versement d'in-
dennité de retard à M. David (1) - M. Jolly (2)
 - Versement d'honoraires à M. Boiret, architecte - affaire Lafaille,
 - occupation de locaux dans les bâtiments communaux -
contrat Merckel (1) - contrat Lozet (2) - contrat Le Guinec (3).
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

20. - Election du
Maire

M. le Président. - au cours de la dernière séance
vous avez été informés que M. Charles Billon avait donné sa
démission de Conseiller Municipal.

Par lettre du 24 janvier dernier, M. le Préfet de la Seine
nous fait connaître qu'il y a lieu de procéder dans le délai
de quinze jours, conformément à l'art. 79 de la loi du 5 avril 1884,
à l'élection du nouveau Maire d'Aubervilliers.

Je vous rappelle que pour l'élection du Maire, il était
nécessaire que le Conseil Municipal se trouvât au complet.

A cet effet, en exécution de l'art. 7 de la loi n° 47.173e
du 5 septembre 1947 et du décret n° 305 du 21 février 1948, la
Commission de remplacement s'est réunie le 23 janvier dernier
et M. Choraval a été désigné comme Conseiller Municipal.

Nous allons donc voter pour désigner celui d'entre nous
qui assurera les fonctions de Maire.

Je vous signale que le Maire est élu au scrutin secret
à la majorité absolue au cours des deux premiers tours de
scrutin et à la majorité relative lors du troisième

1er tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et
80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder au
scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection
d'un Maire.

Chaque conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a
remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur
papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	30
à déduire :	

22
M

-3 FEV 1953

Bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.

Reste pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue

11
19
16

ont obtenu { M. Dubois Emile dix neuf voix (19)
M. _____ voix
M. _____ voix

M. Dubois Emile ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

21. - Election du 6ème adjoint

16^e Le Bourg - Nous allons maintenant voter pour désigner le sixième adjoint au maire, le rang occupé par chaque Membre de la Municipalité étant le suivant:

- M. Dubois - Maire,
- M. Dufour - 1^{er} adjoint,
- M^{mes} Le Haut - 2^e - 4^e,
- M^{mes} Recol - 3^e - 4^e,
- M. Bridron - 4^e - 4^e,
- M. Cocheux - 5^e - 4^e,

Comme pour l'élection du Maire, le 6ème adjoint sera élu au scrutin secret à la majorité absolue du cours des deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative lors du troisième.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne à déduire:

Bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

Reste pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue

30
10
20
16

ont obtenu { M. Belangé René dix huit voix (18)
M. Alvergnat Jules une voix (1)
M. Labois Raymond une voix (1)

M. Belangé René ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

1-3 FEV. 1953

Le Président a déclaré M. Dubois élu et Bélaunge
 René installés en qualité respectivement de Maire et de deuxième
 adjoint

et ont signé les membres présents :

(Handwritten signatures of council members)

Le Maire d'Aubervilliers soussigné, certifie que le
 compte rendu qui précède a été affiché conformément à la
 loi



17 FEV. 1953

Conseil Municipal

Convocation

Le neuf février mil neuf cent cinquante trois, une
 convocation a été adressée à chaque membre du Conseil Muni-
 cipal qui se réunira en séance officielle à la Mairie, le
 Mardi dix sept février mil neuf cent cinquante trois à vingt
 heures trente minutes, salle du conseil.

Ordre du jour

- 1° - appel nominal,
- 2° - Désignation d'un secrétaire,
- 3° - Lecture et approbation du procès verbal de la précédente séance,
- 4° - Budget primitif 1953,
- 5° - Loyer du casernement des sapeurs-pompiers, autorisation d'en
 caisser,
- 6° - Honoraires de M^e Saintville, Notaire,
- 7° - Matériel d'enseignement - approbation du cahier des charges